

défiance. Mon très honorable ami vient précisément de présenter une motion de défiance qui ne saurait, évidemment, être appuyée par ceux qui siègent de ce côté-ci de la Chambre.

J'ai été ému par ce que le très honorable représentant a dit au sujet des répercussions de l'année du centenaire sur l'esprit national et l'unité nationale. Je souscris à ses observations et tous les députés conviendront, j'en suis sûr, que la célébration du centenaire de la Confédération intensifie la fierté et la confiance des Canadiens en leur propre pays. Cet esprit nous a donné un sentiment plus profond d'unité et de force, une meilleure compréhension de ce que nous avons accompli et de ce que nous pouvons accomplir.

C'est comme si nous venions de quitter le divan du psychanalyste; nous sommes debout et actifs de nouveau. Nous sommes plus conscients aussi de ce que nous avons fait, et c'est là la valeur et la leçon de l'histoire. Nous croyons fermement en notre avenir et en notre habileté à résoudre les problèmes difficiles et complexes qui nous attendent. L'Expo '67, je crois, a contribué pour beaucoup, et de façon éclatante, à ce nouvel esprit canadien.

Le très honorable représentant a mentionné certaines des propositions que renferme le discours du trône. J'aimerais parler de certains de ces projets et d'autres aussi dont le discours ne fait pas mention. Aucun discours du trône ne contient toutes les mesures législatives que prévoit le gouvernement. Je me rappelle que, du temps où je siégeais de l'autre côté de la Chambre, le très honorable représentant a présenté des projets très stimulants même après la lecture du discours du trône.

Le très hon. M. Diefenbaker: Il ne s'agissait que d'extensions.

Le très hon. M. Pearson: J'ai peut-être perfectionné cette technique en faisant certaines propositions avant la lecture du discours du trône. Bien sûr, nous avons un programme chargé, et j'espère que la Chambre pourra avant les vacances d'été s'occuper de certaines mesures que je vais mentionner. Il nous faut disposer du débat sur l'Adresse; nous devons approuver le budget principal des dépenses. Il faudra aussi que l'exposé budgétaire soit présenté et étudié. Il y a certains projets de loi dont il faudra disposer, selon moi, avant les vacances d'été. Ce sont les bills sur l'immigration, sur la Société de développement du Cap-Breton, sur la Commission canadienne du blé et sur la citoyenneté canadienne ainsi que la loi d'interprétation. Comme je suis tout à fait d'accord avec le très honorable représentant sur l'importance de la radiodiffusion dans la vie de la nation et sur la nécessité de mesures gouvernementales

et parlementaires, j'espère que nous pourrions présenter le projet de loi sur la radiodiffusion avant les vacances, même si ce dernier ne devait être mené à bonne fin qu'à l'automne. J'espère aussi qu'il sera possible de présenter, de façon appropriée, le projet de résolution sur la peine capitale.

Nous avons une liste de projets de loi et bon nombre d'entre eux figuraient au *Feuilleton* de la dernière session. Nous devrions disposer d'une bonne partie de ces mesures au cours de l'année du centenaire. On y trouve le bill sur le budget et les lois de finance—celles-ci pourront être remises à l'automne si nous faisons des progrès satisfaisants—des modifications à la loi sur le divorce, au Code criminel, y compris des dispositions relatives à l'avortement, au contrôle des naissances et à la propagande haineuse, la révision du Règlement de la Chambre—nous avons déjà établi un comité à cette fin—la révision de la loi sur les corporations canadiennes, des modifications à la loi sur les aliments et drogues, à la loi sur la publication des lois, à la loi sur les secrétaires parlementaires, le bill prévoyant l'établissement d'un Conseil canadien de la main-d'œuvre et de l'immigration, le bill sur les musées nationaux et certaines autres mesures qui n'ont jamais encore été présentées ou qui ne figurent pas dans le discours du trône mais qui pourront être abordées au cours de l'été ou de l'automne.

Si je semble avoir présenté une longue liste, je rappellerai aux députés qu'au cours de la dernière session de la Chambre des communes, nous avons donné force de loi à 83 bills. Si nous avons pu adopter 83 bills pendant la dernière session, malgré tous les obstacles qui se dressaient devant nous, nous pourrions, j'espère, nous occuper sans trop de peine de la liste suivante: la modification de la loi sur les parcs nationaux, le bill touchant les coopératives fédérales, la modification de la loi sur les pensions, de la loi sur les postes, de la loi sur l'Office national de l'énergie, de la loi sur les jeunes délinquants, de la loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles, de la loi sur la monnaie, l'Hôtel des monnaies et le fonds des changes, de la loi sur les Chemins de fer Nationaux du Canada (Financement et garantie), de la loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or 1967-1968, et de la loi sur les spécialités pharmaceutiques ou médicaments brevetés et une mesure législative concernant les substances dangereuses.

Tel est le genre de programme que nous réaliserons, j'espère, pendant notre année du centenaire; et il y aura d'autres bills de moindre importance, ne prêtant pas à controverse, que, d'un commun accord, nous pourrions présenter à l'occasion. Ce n'est pas nécessairement suivant l'ordre des priorités que j'ai